

ESPACE LIBRE

UN ESPACE AUTOGÉRÉ À ST-HENRI

Une voie|voix pour les résidents originaires du quartier

_CONTEXTE ET IMPLANTATION

La gentrification ou «tendance à l'embourgeoisement d'un quartier populaire» (Larousse) est un phénomène d'actualité au centre de plusieurs enjeux locaux à St-Henri. Selon un article publié par P.O.P.I.R. - Comité Logement le 11 juillet 2016, le collectif « Espace autogéré à St-Henri » est à la quête d'un local permanent pour tenir un espace autogéré pour les résidents originaires du quartier qui sentent que leur «place» a été prise par une classe plus aisée. Lors des rencontres tenues par le collectif, les résidents ont soulevé les enjeux suivants: « *le fait que la vie de quartier et l'entraide sont menacées par la gentrification; le manque d'endroits pour se réunir et socialiser; la difficulté à trouver de la nourriture et d'autres ressources abordables dans le quartier; et le manque de place pour la culture et l'art accessible aux gens du quartier.* » (P.O.P.I.R.)

Le projet s'insère entre deux bandes de bâtiments principalement résidentiels et se déploie parallèlement à la rue Saint-Ambroise, du chemin de la Côte-Saint-Paul jusqu'à la rue de Courcelle. Il se situe à proximité de l'usine de la Canada Malting et du canal de Lachine, deux éléments qui constituent des attraits importants pour l'arrondissement du Sud-Ouest. Il constitue, en fait, une requalification de la longue bande d'espace public existante nommée Woonerf Saint-Pierre. Le woonerf s'agit d'un espace de circulation mixte pour les piétons, cyclistes et automobilistes, mais où les piétons ont priorité et sont libres de s'y arrêter pour jouer, pour se reposer, pour se réunir, pour se rencontrer, etc. Cet espace multifonctionnel et multiusage sert à la fois de voie de circulation, de parc pour la communauté et de cour résidentielle pour les ménages qui s'y retrouve à proximité. Malgré les intentions honorables du concept de base, l'initiative du Woonerf Saint-Pierre a été perçue comme geste gentrificateur par les gens de la communauté. Les résidents de Saint-Henri ne sont pas à l'aise de s'approprier un espace qu'ils sentent qui ne leur appartient pas réellement. Ils perçoivent le woonerf comme une tentative à inciter les promoteurs immobiliers à investir dans leur voisinage pour faire construire des nouveaux condos à l'image de la classe gentrificatrice. À ce jour, personne ne semble en faire bon usage ce qui fait de cet espace parfaitement convenable un lieu abandonné avec un potentiel énorme.

_CONCEPT

Le projet a comme objectif de reprendre le concept hollandais du woonerf en tant que « rue conviviale » (ville de Montréal) et de le transformer, sans toutefois le dénaturer, pour faire du Woonerf Saint-Pierre un nouvel espace de vie publique. Il s'agit de redonner, aux résidents originaires du quartier, un sens d'appartenance à l'espace public.

Concrètement, le projet est un ESPACE LIBRE autogéré pour les résidents originaires de St-Henri, conçu en fonction de leurs besoins survenus au moment d'une transformation sociale et économique du quartier. En plus de maintenir sa fonction originale de voie de circulation, il sert à donner une voix aux gens qui habitent le quartier depuis longtemps en leur donnant un pouvoir décisionnel sur la nature de son aménagement.

« Un espace autogéré, puisqu'il serait géré par les gens du quartier, en fonction de leurs besoins et en cohérence avec la culture, les habitudes et les liens des gens, serait un endroit qui nous ressemble et que les promoteurs, les riches et les politicien(ne)s ne pourraient pas nous voler. » (P.O.P.I.R.)

Le projet fait partie d'un plus grand objectif encore que d'améliorer l'espace de vie publique seulement. Il est conçu en fonction de l'état actuel des lieux et des principes fondateurs du woonerf, mais aussi en prévision des logements sociaux qui seront construits à proximité au même moment (projets de Jade Lachapelle et de Patrick Pedneault). Ensemble, la transformation du woonerf et l'ajout de logements sociaux en bordure répondent aux besoins des résidents originaires au niveau de la vie communautaire, mais aussi de la vie privée.

Le projet ESPACE LIBRE comporte deux volets : le réaménagement du woonerf et l'ajout de quatre interventions qui définissent des programmes précis à travers le woonerf. L'objectif principal d'y définir des programmes est d'animer l'espace et par intérim, le voisinage. Le projet peut prendre différentes formes; soit celle du parcours qui offre une séquence de programmations différentes et de découvertes intéressantes, ou au contraire celle de stations ponctuelles qui offrent différentes programmations qui sont accessibles séparément les unes des autres aux usagers qu'elles interpellent. Dans les deux cas, les programmes forment un ensemble homogène et surtout un espace rassembleur.

Le projet est une construction de bois et de béton. Les espaces autogérés au fondement du projet sont en béton tandis que les espaces complémentaires sont en bois. Le bois permet de créer des espaces chaleureux ainsi qu'un milieu de vie accueillant qui incite les résidents originaires du quartier à se sentir à leur place. Puisque la mise en place du woonerf a été perçue comme un geste gentrificateur, les nouvelles interventions sont dépourvues de toutes fioritures et le traitement des façades est simple et représentatif du concept. Chaque espace intérieur ou couvert donne sur un espace extérieur correspondant au moyen d'une façade ou d'un seuil courbe. Lorsqu'il s'agit d'espaces intérieurs, les façades en mur rideau permettent une continuité visuelle de sorte que l'espace intérieur et l'espace extérieur se fondent en un. Les façades ou seuils courbes donnent toujours sur l'espace public du woonerf tandis qu'une façade de bois ou de béton donne sur les rues au périmètre. La structure de béton permet de grandes portées pour offrir des espaces multifonctionnels et des lieux de rencontre flexibles. De par leurs façades courbes, leurs façades sur rue et leur matérialité commune, il est évident que les quatre interventions font partie intégrante d'un tout.

_PROGRAMME

Le projet vise à établir un programme qui comblera les besoins des résidents originaires de St-Henri et leur permettra de se réapproprier leur quartier par l'espace public. Il est conçu en fonction de plusieurs manques identifiés dans l'article de P.O.P.I.R. - Comité Logement cité plus haut: le manque de vie de quartier et d'entraide, le manque d'endroits pour se réunir et socialiser, le manque de ressources abordables et le manque d'art accessible.

Le premier espace, donnant sur le chemin de la Côte-Saint-Paul, est composé d'une cuisine collective intérieure et d'un espace cuisine extérieur couvert. Ce dernier comporte des surfaces de travail et de lavabos pour cuisiner les aliments du jardin collectif établi au coin de la rue, mais déplacé à la suite de cette nouvelle station cuisine intégrée woonerf. Comme c'est coutume à Montréal de faire des pique-niques dans les parcs, cette installation offre la possibilité de préparer de la nourriture à un même endroit et de la consommer, par la suite, à une table ou à un banc de l'espace pique-nique ou de l'espace public plus loin.

Le deuxième espace, donnant sur la rue Saint-Ambroise devant le terrain libre à côté de l'usine de la Canada Malting, s'agit de l'élément principal de l'ensemble. Il est beaucoup plus vaste que les autres pour permettre une multitude d'usages. Le rez-de-chaussée est composé d'un espace d'accueil, d'un comptoir café, d'un espace lunch et d'un espace sanitaire. Il s'agit en fait d'un foyer de rencontre et d'échange pour les gens du voisinage. Le deuxième étage est composé de locaux autogérés qui peuvent être loués par des organismes communautaires ou des gens du quartier pour développer des projets communautaires. Le troisième étage s'agit d'un observatoire qui offre des vues sur le canal de Lachine et l'usine de la Canada Malting puisque ce sont des éléments caractéristiques du voisinage, du quartier et même de l'arrondissement.

Le troisième espace, situé à l'intersection des rues Saint-Rémi et Saint-Ambroise, est composé d'ateliers pour les artistes de la communauté et d'un espace d'exposition extérieur couvert. Il donne sur un bâtiment de logements sociaux qui offre des ateliers de travail manuel au rez-de-chaussée, un programme complémentaire au sien.

Le quatrième espace, donnant sur la rue de Courcelle, est un chalet de parc dédié à l'entretien du woonerf et contenant des vestiaires pour les terrains sportifs extérieurs correspondants. Il est présentement bordé d'un gym à ciel ouvert et d'un parc pour enfants. Il s'agit de fournir les installations requises pour la nouvelle patinoire qui prendra leur place en hiver.

Ces quatre espaces sont reliés par des espaces transitoires aménagés précisément pour encourager les usagers à flâner, à s'arrêter et à se rejoindre pour échanger et profiter des nouvelles installations. Cette disposition fait en sorte que les espaces autant intérieurs qu'extérieurs, couverts qu'à découvert, vastes que plus petits, se fondent les uns dans les autres pour former un seul grand espace multifonctionnel et multiusage successeur au Woonerf Saint-Pierre.

Qu'il soit parcouru comme une promenade à travers une enfilade d'événements ou emprunté pour ces espaces d'intérêts distincts les uns des autres, le projet est un ESPACE LIBRE à l'interprétation de chacun. Malgré l'usage que chaque personne en fait, il s'agit d'un projet à l'image des résidents originaires du quartier puisque le programme est conçu en fonction des besoins identifiés par la population.

« Si ce sont les gens du quartier qui décident de ce que sera cet endroit, de quelles activités s'y dérouleront, on s'assure de répondre aux besoins réels des gens. » (P.O.P.I.R.)

_SOURCES

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/gentrification/10910405?q=gentrification#917252>

<http://popir.org/espace-autogere/>

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7757,100311674&_dad=portal&_schema=PORTAL